



Faux dépôt de plainte en gendarmerie

Par **lolitablue**, le **25/02/2008** à **16:32**

Bonjour,

suite à des mésententes de voisinage, mon voisin a effectué un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie en exposant des faits qui sont faux. Ce dernier a déclaré que je l'ai agressé qlors qu'il en ai rien, que puis-je faire pour me défendre au mieux ?

j'ai éta convoqué par les gendarmes qui on essayé de me faire dire que cela c'était passé alors qu'il n'en ai rien.

Merci d'avance pour votre aide

Par **Jurigaby**, le **25/02/2008** à **17:34**

Bonjour.

Vous pouvez porter plainte pour dénonciation calomnieuse auprès de cette même gendarmerie.